Envoyé en préfecture le 25/06/2026
Reçu en préfecture le 25/06/2026
Publié le
ID : 022-212203186-20260625-202604002-DE

Département :
Côtes d'Armor
Arrondissement :
Dinan

Commune de Saint-Michel-de-Plélan

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 18 juin 2026

Le jeudi 18 juin 2026 à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal s'est réuni dans la salle du conseil, en séance ordinaire, sous la présidence de M. Jean-Yves VILLALON, Maire.

Conseillers en exercice : 11
Présents : 10
Absents : 1
Date de la convocation :
11 juin 2026

Présents : Jean-Yves VILLALON, Hervé OLDANI, Noémie EVRARD, David BOULAY, Dominique MONNIER, Gaël BLANCHARD, Catherine MOREL, Samuel ESNAULT, Floriane RIVAY, Alexandra MARTIN.

Absents excusés : Mélanie COLIN
Procuration :
Secrétaire de séance : Hervé OLDANI

2026 – 04 – 002 – Avis sur le Pacte de Gouvernance 2026

Rapporteur : Le Maire

Le renouvellement de l'assemblée communautaire de Dinan Agglomération est l'occasion d'élaborer un nouveau Pacte de Gouvernance garant d'une construction collective qui repose d'abord sur ses communes, leur relation à l'agglomération et sur la confiance entre les élus.

Un groupe de travail représentatif de l'assemblée communautaire a été constitué. Piloté par Jérémy DAUPHIN Vice-Président à la Cohésion territoriale, Relations aux communes, Ruralité et Contractualisation et Sandrine DEUTSCHMANN Maire de la Chapelle-Blanche, il associe 17 élus communautaires aux parcours, aux territoires et aux sensibilités différentes.

Afin de nourrir leur réflexion, ils proposent **à tous les conseils municipaux du territoire,** de répondre à cette question :

« Dans le contexte d'élaboration d'un Pacte de Gouvernance, et dans l'objectif d'associer davantage les élus aux projets, qu'attendez-vous de Dinan Agglomération et que proposez-vous ? »

Etant donné la complexité de ce dossier, et après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

SOUHAITE que les membres du pacte de gouvernance viennent présenter l'intérêt de celui-ci au Conseil Municipal.

Pour copie conforme,
A Saint-Michel-de-Plélan,
Le 19juin 2026

Le Maire,
Jean-Yves VILLALON

Le secrétaire, Hervé OLDANI

« 4, rue des Terre Neuvas » 22980 SAINT-MICHEL de PLELAN – Tél. / Fax : 02 96 27 04 06
Saint-michel.de.plelan@wanadoo.fr